

Les Ibode perdent patience face à la lenteur de la mise en place de la réingénierie de leur diplôme

Publié le 06/07/18 - 12h42 - **HOSPIMEDIA**

Ils accusent explicitement la DGOS de faire traîner l'avancée des travaux. Les représentants d'Ibode et de la formation sont en colère. Dans un communiqué daté du 4 juillet, ils demandent des avancées plus rapides et des précisions notamment sur la date de rentrée. La DGOS souhaite calmer le jeu et fait le point sur les avancées de la réingénierie.

"La direction générale de l'offre de soins ne répond pas !" L'Union nationale des associations d'infirmiers de bloc opératoire diplômés d'État (Unaibode) et l'Association des enseignants des écoles d'infirmiers de bloc opératoire (AEEIBO) n'ont pas mâché leurs mots. Dans un communiqué daté du 4 juillet, ils dénoncent la lenteur de la mise en place de la réingénierie du diplôme des Ibode, mettant en cause directement la DGOS qui n'a "toujours pas fait de choix quant à la date de rentrée". Un retard qui, selon elles, génère tensions et dysfonctionnements dans les écoles et établissements. Elles demandent par conséquent des décisions "claires et cohérentes" par "respect" pour les professionnels.

Les écoles prêtes pour la rentrée

Les travaux de réingénierie du diplôme d'Ibode, interrompus en 2011, ont repris en mars 2017. À cette date, remémorent les deux formations, la DGOS préconisait dans son calendrier une mise en application dès la rentrée de septembre 2018 (lire notre [article](#)). À sa demande, les écoles ont œuvré et proposé des contenus pour être opérationnelles à la date initialement prévue au calendrier, soit la rentrée prochaine. *"Tout est prêt pour une rentrée en septembre. Les unités d'enseignement ont été proposées au ministère. Pourtant, alors qu'il ne reste que deux mois, le ministère ne s'est toujours pas positionné à ce jour. Les écoles d'Ibode sont bloquées. Nous ne savons pas quand nous devons intégrer les nouveaux étudiants"*, témoigne Aline Dequidt, la présidente de l'AEEIBO. Côté établissements, ces derniers ne savent pas non plus quand ils doivent *"libérer les futurs prétendants au diplôme Ibode"*. Une situation jugée *"très complexe"*, notamment pour planifier les remplaçants dans les blocs.

Lors de la dernière réunion du groupe de travail, le 26 avril, plusieurs priorités ont été fixées : transmettre la dernière version de travail de la maquette aux écoles pour une ultime relecture et validation ; et transmettre le volet "recherche" de la maquette au ministère en charge de l'Enseignement supérieur pour s'assurer de sa conformité au regard de la masterisation. Pour autant, déplorent les deux signataires, il semble que cette rencontre entre les deux ministères n'a pas eu lieu. Les projets de textes ne figurent pas non plus à l'ordre du jour du prochain Haut Conseil des professions paramédicales qui se tiendra le 10 juillet.

Des questions restent "à expertiser"

Contactée par *Hospimedia*, la DGOS explique que les textes sur la formation des Ibode seront soumis à la validation de tous les acteurs dès lors que l'ensemble des points encore à trancher aura pu être finalisé. Elle rappelle que, dans le cadre du groupe de travail qu'elle a lancé en mars 2017, plusieurs questions ont été soulevées et "*restent à expertiser*", notamment celle de la formation à la radioprotection des personnes exposées aux rayonnements ionisants. Quelques unités d'enseignement sont encore en cours d'approfondissement, par exemple dans le domaine de la recherche, poursuit la DGOS. Elle précise en outre qu'une "*attention est également portée à l'articulation possible avec les travaux relancés en ce début d'année autour de l'universitarisation des formations paramédicales.*"

Elle rappelle enfin, qu'en l'absence d'un projet finalisé au terme des travaux et dans l'attente de nouveaux textes publiés au *Journal officiel*, les dispositions en vigueur continuent de s'appliquer pour l'organisation de la formation. En l'occurrence, l'[arrêté](#) du 22 juillet 2001 et plus spécifiquement son article 15 s'agissant des dates de rentrée. Ce dernier précise en effet que la rentrée s'effectue "*chaque année le premier lundi du mois d'octobre ou le premier lundi du mois d'avril*".

Patience et actes exclusifs

C'est aussi sur un autre sujet que les Ibode ont exprimé leur colère cette semaine. Celui des actes exclusifs, dont la mise en place intégrale est reportée au 1^{er} juillet 2019 (lire notre [article](#)). L'Unaibode et l'AEEIBO déplorent depuis plusieurs mois ce report. "*Il est clair que nous avons été très patients et avons beaucoup œuvré pour obtenir les actes exclusifs ou encore l'exclusivité Ibode dans les blocs. Les Ibode sont des professionnels reconnus dans les blocs et indispensables pour la qualité et la sécurité des patients. Ils méritent d'être également reconnus par nos instances dirigeantes*", demande Brigitte Ludwig, la présidente de l'Unaibode. Cette reconnaissance passe en premier lieu par le respect et l'application d'un décret qui date du 29 janvier 2015, conclut-elle.